

■ ■ ■ AEC - Assurance de dommage des particuliers (LCA.6D)

D'ici 2010, les employeurs auront besoin de 1 300 nouveaux employés par année.
Taux de placement 96 %

Type de sanction :	AEC (Attestation d'études collégiales)
Début :	8 mars 2010
Fin :	16 décembre 2010
Durée :	450 heures, pendant 9 mois au rythme de 12 heures par semaine, 4 soirs par semaine, du lundi au jeudi, de 18 h 30 à 22 h
Lieu :	Classe virtuelle interactive

Formation dispensée en classe virtuelle interactive (CVI) ■ ■ ■

La classe virtuelle Interactive (CVI), en bref...

À partir de votre ordinateur, peu importe votre lieu de connexion, vous pourrez vous joindre au groupe de la classe virtuelle. La formation en classe virtuelle interactive (CVI) est dispensée via une page Web interactive où l'étudiant est en contact direct avec l'enseignant et les autres membres du groupe selon un horaire préétabli. Les étudiants entendent le formateur en direct et peuvent lui poser des questions. Tous les participants peuvent interagir entre eux et avec le formateur par la voix et le clavardage. Un tableau virtuel, dirigé par l'enseignant, et des applications offrent un contenu de formation accessible aux étudiants. Du matériel pédagogique est transmis à l'étudiant par voie de courrier électronique et par la poste.

Modalités d'inscription ■ ■ ■

Vous devez compléter une demande d'admission et remettre les documents suivants :

- une copie de votre certificat de naissance (nom du père et de la mère inscrit sur le certificat);
- une copie de vos diplômes;
- une copie de votre dernier relevé de notes de niveau secondaire;
- votre curriculum vitae;
- un chèque ou un mandat-poste au nom du Cégep de Matane d'un montant de 30 \$. Le tout doit être remis avant le 12 février 2010.

Objectifs du programme ■ ■ ■

Développer les compétences reliées à la promotion des différents produits d'assurance de dommage (automobile et habitation), à l'application des dispositions légales et normes de prévention relatives aux bâtiments, à l'utilisation de techniques de communication et de vente, à l'informatique, au service à la clientèle et à l'expertise de sinistres.

Aussi, cette AEC répond à toutes les exigences des examens de l'Autorité des marchés financiers, organisme qui règlemente l'accès aux différentes professions de ce secteur d'activité. Vous pouvez consulter le site internet de l'autorité des marchés financiers pour toute information complémentaire : www.lautorite.qc.ca

410-F19-SF	Assurance automobile - 60 heures
410-F20-SF	Assurance habitation - 60 heures
410-F21-SF	Notions de droit en assurance de dommages - 60 heures
410-F22-SF	Fonctions de travail, communication et techniques de vente - 60 heures
410-F23-SF	Service à la clientèle en assurance des particuliers - 90 heures
420-F16-SF	Informatique appliquée à l'administration - 60 heures
410-F24-SF	Sinistres des particuliers - 60 heures

Conditions d'admission

- Diplôme d'études secondaires ou formation jugée suffisante.
- Bonne connaissance usuelle de l'informatique (environnement Windows, Word, Excel, navigation Internet, courrier électronique).

Coûts

1 860 \$ incluant le coût des volumes.

Perspectives d'emploi

Grâce à l'obtention d'une AEC en assurance de dommages des particuliers, vous pourrez occuper les fonctions de travail suivantes :

- Agent en assurance de dommages des particuliers: les agents en assurance de dommages des particuliers exercent leurs fonctions dans des compagnies d'assurance. Ils conseillent la clientèle.
- Courtier en assurance de dommages des particuliers : les courtiers en assurance de dommages des particuliers exercent leurs activités dans des bureaux de courtage. Ils conseillent la clientèle.
- Expert en sinistres en assurance de dommages des particuliers : les experts en sinistres dans ce domaine exercent leurs fonctions dans deux types d'établissement, dans des bureaux d'experts en sinistres ou dans des compagnies d'assurance. Leurs tâches consistent principalement à réaliser une enquête, à négocier avec le client et à procéder au règlement d'un sinistre.

Renseignements

Francyne Sergerie, agente de bureau, classe principale
Téléphones : 418 763-7761, poste 1 ou 1 866 715-6702
Télécopieur : 418 763-5633
Courriel : sergerie.francyne@collegia.qc.ca

Christine Demers, conseillère à la formation
Téléphones : 418 763-7761, poste 2 ou 1 866 715-6702
Télécopieur : 418 763-5633
Courriel : demers.christine@collegia.qc.ca